

LIGUE DE L'ÎLE DE FRANCE DES ÉCHECS



Association déclarée conformément à la loi du 1er juillet 1901 (n° 40767 p)

AFFILIÉE À LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCHECS

Agrément sport le 19 janvier 2000 – Siret 35302535600042

29 rue des Pyrénées – 75020 Paris – Secrétariat : tél. 01 40 24 02 06

E-mail : ligue@idf-echecs.com – Site : www.idf-echecs.com



Relevé de décisions du Comité Directeur du 15 mai 2023

Réunion mixte à 20 h en présentiel au siège de la Ligue et par vidéoconférence Zoom.

Présents : Jocelyn AZZEGAG, Guillaume CANTON, Adrien DUQUESNE, Thomas LEMOINE, Fabienne MAUFFREY, Stéphane PINÇON, Marc WITTMANN.

Invités : Nadir BOUNZOU, Claire GOBERT.

Absents : MARC PLANTET.

1. Approbation du relevé de décisions de la dernière réunion

Le relevé est approuvé après modification du point 4b : « On a tenu à aller dans le sens de la parité et on a retenu... ».

2. Calendrier

Proposition d'échelonner les compétitions le plus loin possible dans l'année pour alléger certains mois, de supprimer les omniums, d'organiser des doubles rondes sur un week-end, d'éviter les vacances scolaires, de changer le format des finales des Critériums, de modifier les cadences, de diminuer ou augmenter la moyenne Elo des Critériums (baisser le plafond des Critériums Pions et Cavaliers pour limiter le nombre d'équipes). Ajouter une étape au Festival Jeunes.

On reste sur la cadence (90 + 30) et ce format des phases finales de Critériums pour la saison 2023-24 et on lance une consultation.

Le calendrier est voté.

3. Indemnisation des directeurs de groupe

On manque de bénévoles pour accomplir cette mission. La complexité des compétitions et la charge supplémentaire pour les directeurs de groupe sont à prendre en compte. Le travail doit être rémunéré à sa juste valeur.

Par manque de temps, la proposition de Claire est reportée au prochain CD. Thomas doit envoyer aux membres du CD sa proposition pour pouvoir l'étudier.

4. Championnat de Paris

Lieu : Halle Georges Carpentier, 81 boulevard Masséna, 75013 Paris (choix du lieu par défaut, pas d'autre lieu disponible).

Date : du mardi 11 au dimanche 16 juillet 2023, 3 jours avec double ronde (choix par défaut car salle occupée jusqu'au lundi précédent). Possibilité de prendre jusqu'à 2 byes.

Déjà 126 inscrits à la date de la réunion (environ 500 l'année dernière)

On peut équilibrer le budget en charges directes. Pas de location de mobilier cette année, mais la location de la salle est de 4000 € environ pour 5 jours (compter 40€/heure).

Budget pour les invitations : 3000 € prévus en 2022 soit moins de la moitié utilisée. Cette année : repartir sur 3000 €.

Recettes : food truck 1500 € + montant des inscriptions

Arbitrage : 8 candidatures à date de la réunion, 7 hommes et 1 femme. Besoin de 6 arbitres au minimum. Recommandation de la F.F.E. : 1 arbitre par tranche de 100 joueurs.

Pour l'année prochaine, étudier la possibilité de :

- modifier les tarifs jeunes (moitié du tarif adulte)
- mettre en place des tarifs groupes/clubs
- maintenir l'édition 2024 à Paris à une autre période (J.O. du 26/07 au 11/08) ou de la maintenir ailleurs qu'à Paris

5. Réunion avec les comités départementaux

Lundi 12 juin à 20 h, deuxième réunion entre la ligue et les comités départementaux dans les locaux de la ligue.

La précédente réunion a été principalement consacrée à un état des lieux, celle-ci devrait plus être tournée sur l'avenir, les actions à mener en synergie entre la ligue et les comités et la manière de le faire.

6. Demande de partenariat de Juvisy

Le club de Juvisy a demandé à la Ligue de financer son prochain tournoi à normes de MI féminin.

Budget : 2000 € dont 1000 € demandés à la Ligue et 1000 € demandés à la FFE.

Le CD va lui demander d'affiner son budget et des précisions supplémentaires afin de délibérer.

7. Divers

Le club de Savigny-le-Temple, par l'intermédiaire de Roselyne DELAVEYNE, a informé la Ligue de ses problèmes structurels et a demandé une aide financière de 2000 € pour régler des difficultés de paiement. La demande n'a pas été retenue car la Ligue n'a pas vocation à financer des emplois mais des activités.

La séance est levée à 22 h 00.